



Limite de candidature	31-10-2026
Mise à jour	01-10-2026
Référence	4866
Service	GESTION TECHNIQUE DES BÂTIMENTS
Localisation	Caluire-et-Cuire
Contrat	Emploi permanent
Statut	-
Fonction	Opérateur-trice de maintenance chauffage, ventilation et climatisation
Date d'entrée	01/07/2026
Date de fin	31-10-2026
Filière	Technique
Catégorie	C
Cadre d'emploi	C - Adjoints techniques territoriaux
Grade	Adjoint technique territorial, Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe

Contexte et définition du poste

La Direction de la Gestion Technique des Bâtiments (DGTB), compte 270 agents répartis en 13 services.

Elle est responsable de la conservation et de la sécurité de 1 200 bâtiments (écoles, crèches, gymnases, piscines, musées, théâtres, bureaux...) et de leurs équipements techniques, de l'adaptation du patrimoine aux besoins des utilisateurs et de l'optimisation des dépenses énergétiques.

Le service de Maintenance Spécialisée en Bâtiment veille à la maintenance réglementaire, préventive et corrective des équipements techniques des bâtiments de la Ville de Lyon par l'intervention de ses équipes de régie directe ou le recours aux entreprises. Il pilote également le fonctionnement des installations dans le souci de la maîtrise des coûts et de la demande en énergie.

Au sein de l'activité de régie thermique, placé sous l'autorité d'un surveillant de travaux, et au sein d'une équipe de 4 agents techniques vous assurez l'exploitation, la maintenance préventive et curative des installations de production distribution de chaud et froid des bâtiments municipaux de votre secteur d'intervention géographique.

Vous rendez compte de votre activité en assurant la qualité des relations entre le standard SVP, les personnels de la maintenance déléguée et/ ou du traitement d'air, les utilisateurs des bâtiments, les agents des autres services de la ville et les entreprises.

Pour des raisons de continuité de service, vous pouvez ponctuellement intervenir sur un autre secteur géographique.

Vos missions sont les suivantes :

- Vous réalisez l'exploitation et la maintenance préventive des installations, ainsi que le contrôle et l'analyse de leur bon fonctionnement.
- Vous assurez la mise en route, le réglage et la programmation des installations.
- Vous prenez en charge la maintenance corrective des installations, mettez les équipements en sécurité en cas de danger et procédez au réglage des organes de contrôle de sécurité.
- Vous participez au suivi de l'activité et à la transmission des informations.

Profil recherché

Vous maîtrisez la maintenance le dépannage des différents organes électrotechniques d'une installation thermique et

Chauffagiste F/H

https://recrutement.lyon.fr/front-jobs-detail.html?id_job=2832&id_origin=0

des paramétrages d'une régulation chauffage

Vous connaissez les principes hydrauliques d'une installation thermique

Vous possédez des notions de la réglementation applicable aux installations thermiques, et connaissez la norme C15-100 pour la partie qui concerne les missions du poste

Vous avez des notions de la réglementation sécurité ERP et Code du Travail appliquées aux travaux de maintenance, des gestes et postures adaptés à une bonne tenue du poste de travail

Pédagogue, vous êtes en capacité de mesurer les enjeux et savez rendre compte

Vous faites preuve de rigueur, d'organisation et de méthode dans votre travail.

Vous savez travailler en autonomie tout en appréciant le travail en équipe et êtes doté de qualités relationnelles.

Informations complémentaires

Poste ouvert aux fonctionnaires et non fonctionnaires / Recrutement ouvert sans concours avec la possibilité d'intégrer la fonction publique territoriale.

Vos conditions de travail :

- Temps de travail: 37h30 hebdomadaire
- 25 jours de congés + 15 jours de RTT
- Travail du lundi au vendredi

Conditions spécifiques d'exercice :

Possibilité de participer à l'astreinte selon besoin du service et volontariat

Rémunération : à partir de 2 050 € bruts mensuels, selon l'expérience + primes

Vos avantages :

- Prime de fin d'année
- Participation transports en commun à hauteur de 75%
- Carte ticket restaurant : possibilité jusqu'à 153€ par mois dont 60% pris en charge par la ville
- Forfait « mobilités durables » : jusqu'à 300€ par an en cas de déplacement en covoiturage ou vélo personnel
- Congé menstruel
- 10 semaines de congé 2ème parent contre 4 semaines dans le cadre légal
- Un accès gratuit aux musées de la ville
- Comité d'œuvres sociales : sport, culture, loisirs, voyages...des avantages pour toute la famille !